

plan d'étude

la Sgipa

La fondation Sgipa accompagne de manière individualisée des élèves présentant des troubles de l'apprentissage ou du comportement, ainsi que des jeunes et adultes présentant des déficiences intellectuelles dans leurs projets de formation spécialisée, d'emploi adapté et dans leur organisation quotidienne.

Elle assure une intégration sociale et professionnelle basée sur l'écoute et la collaboration afin d'assurer le développement et le maintien de l'autonomie de chaque individu et d'encourager une démarche d'autodétermination. Les trois secteurs de la fondation - Ecole, Ateliers et Hébergements - interagissent de manière complémentaire et facilitent l'inclusion dans la société.

l'Ecole Sgipa

L'Ecole Sgipa est un établissement spécialisé, privé et subventionné du secondaire II, qui accueille près de 150 élèves présentant des troubles de l'apprentissage et un retard scolaire important. Les équipes d'enseignement spécialisé et les psychologues accompagnent les élèves dans la construction d'un projet individualisé adapté à leurs capacités et à leurs objectifs professionnels.

table des matières

4

objectifs de l'Ecole Sgipa

- Axe scolaire
- Axe préprofessionnel
- Axe socio-éducatif

10-13

activités en détails

- Français
- Mathématiques
- Sciences de la nature
- Éducation numérique
- Ateliers arts et techniques
- Information professionnelle
- Éducation physique adaptée
- Stages pratiques

5-7

organisation de l'Ecole Sgipa

- Cycle 1
- Cycle 2

14-17

compétences transversales

- Collaboration
- Communication
- Organisation
- Pensée créatrice
- Stratégies d'apprentissage

8-9

fonctionnement de l'Ecole Sgipa

- Encadrement
- Collaboration avec la famille
- Projet éducatif individualisé (PEI)
- Livret scolaire

18-19

orientation à la sortie de l'Ecole Sgipa

objectifs de l'Ecole Sgipa

L'action pédagogique de l'Ecole Sgipa s'articule autour de 3 axes : scolaire, préprofessionnel et socio-éducatif. En se référant au plan d'étude romand (PER), elle cherche à encourager le développement de compétences transversales qui seront utiles à l'élève dans le monde professionnel, à travers les objectifs suivants :

1. Axe scolaire

- Permettre à chaque élève de progresser dans ses apprentissages scolaires, principalement dans la maîtrise de la langue française et en mathématiques.
- Eveiller sa curiosité, son plaisir d'apprendre et de progresser, ainsi que son goût pour les études.
- Améliorer sa capacité à transférer les savoirs scolaires acquis dans la pratique.

2. Axe préprofessionnel

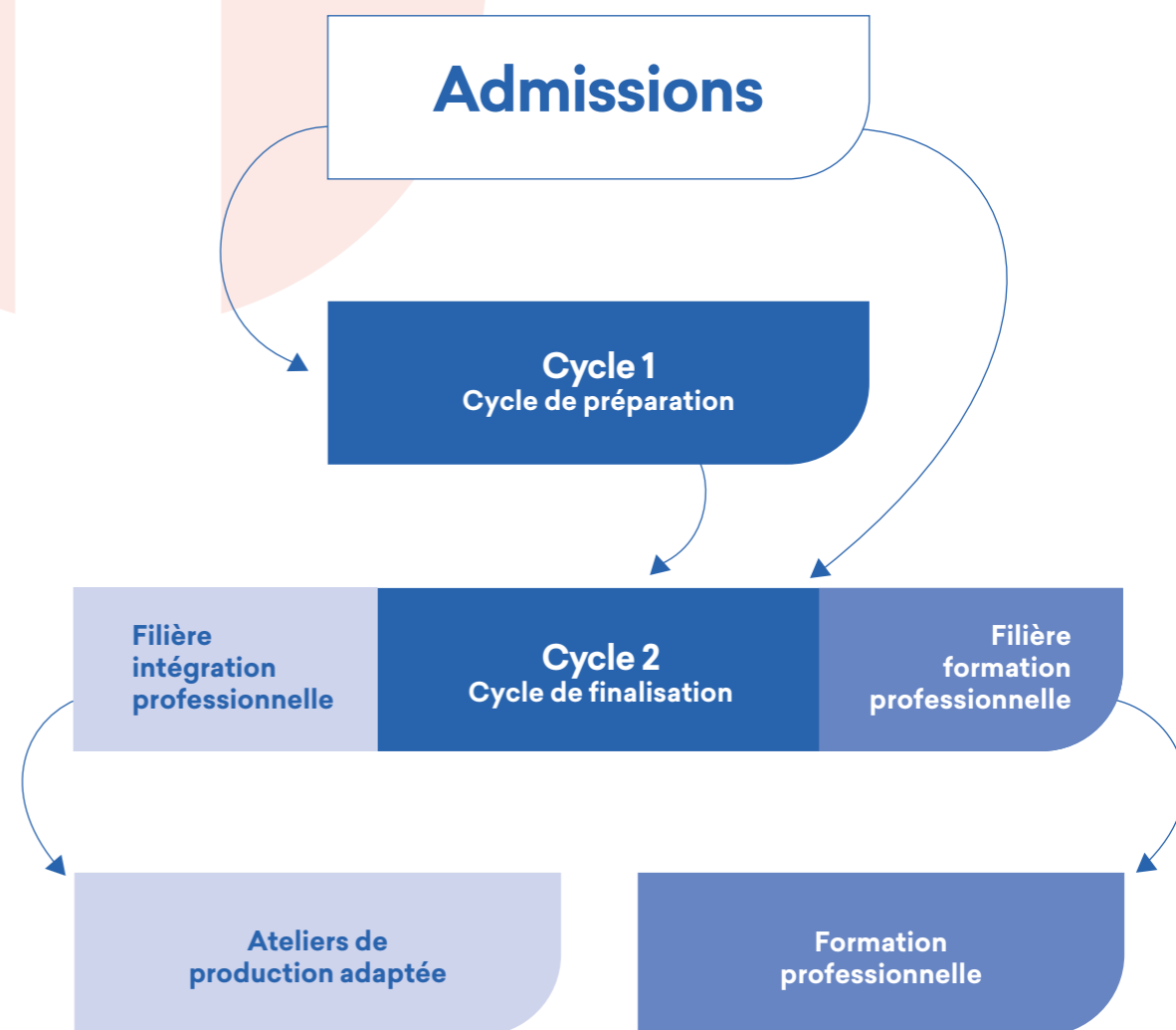
- Développer ses capacités motivationnelles.
- Découvrir et apprendre à respecter les règles, explicites et implicites, qui régissent le monde professionnel.
- Développer les aptitudes physiques nécessaires à son activité professionnelle.
- Développer sa compréhension et sa capacité à garder en mémoire les consignes.
- Améliorer sa compréhension et sa représentation des contextes professionnels et des exigences que ceux-ci imposent.
- Clarifier et concrétiser son projet professionnel.

3. Axe socio-éducatif

- Développer chez chaque élève une meilleure image de soi et une plus grande confiance en ses compétences.
- L'accompagner dans sa maturation sociale et relationnelle.
- Accroître son autonomie, sa capacité à demander de l'aide et à prendre des initiatives.
- Développer son affirmation de soi et sa capacité d'autodétermination.
- Apprendre à respecter les règles de vie commune.
- Apprendre à respecter les règles sociales, à gérer sa frustration et à respecter les différences.

Les différentes activités proposées à l'Ecole Sgipa interviennent simultanément sur ces 3 axes, non pas de manière exclusive, mais de manière combinée.

organisation de l'Ecole Sgipa



organisation de l'Ecole Sgipa

Cycle 1

Le cycle 1 a pour mission d'accompagner l'élève dans la construction de son projet professionnel. Les activités proposées visent à développer les compétences nécessaires à sa réalisation.

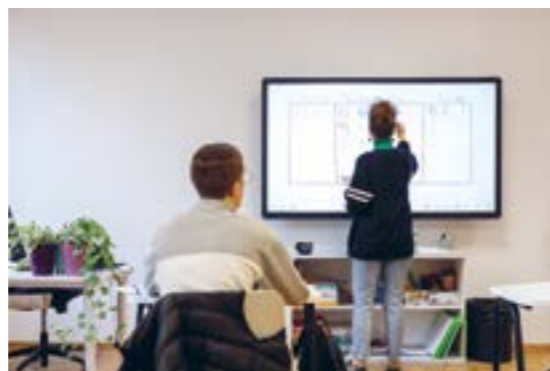
Ces activités comprennent:

- apprentissages scolaires en lien avec le monde professionnel (français, mathématiques)
- apprentissages scolaires en enseignement général (sciences, géographie, histoire)
- éducation numérique
- information professionnelle
- ateliers arts et techniques incluant par exemple: Théâtre, Cuisine, Arts visuels, Électrotechnique, etc.
- éducation physique adaptée
- travail spécifique de l'autonomie

En fonction des besoins des élèves, les psychologues mettent en place et animent différents groupes (exemple : groupe de compétences sociales, groupe de parole).

En parallèle des activités scolaires, l'objectif est que chaque élève réalise au minimum un stage professionnel en cours d'année.

Dans le courant du deuxième semestre, selon son évolution et ses besoins, l'élève est orienté pour la poursuite de son cursus d'un ou deux ans, soit en filière intégration professionnelle, soit en filière de formation professionnelle, en vue de son entrée au cycle 2.



Cycle 2

Dans la continuité du cycle 1, le projet professionnel est affiné. L'accent est mis sur les stages qui sont organisés dès le premier trimestre. Durant l'année scolaire, l'élève effectue au minimum deux stages d'une durée de cinq à dix jours.

intégration professionnelle

Les élèves suivant cette filière effectuent généralement leurs stages pratiques dans des ateliers de production adaptée, notamment au sein du secteur Ateliers de la Sgipa.

formation professionnelle

Les élèves suivant cette filière s'orientent principalement sur des stages pratiques en entreprise.

Qu'il s'agisse de la filière intégration professionnelle ou formation professionnelle, l'objectif premier du stage est de découvrir un environnement différent de celui de la classe avec des exigences, des rythmes et des contraintes nouvelles. Un accompagnement soutenu des psychologues et de l'équipe enseignante l'aide dans cette transition. L'élève peut ainsi mettre en pratique ses connaissances, avec pour objectif le renforcement de l'estime de soi et le développement d'un sentiment de compétence.



En dehors des stages, les activités proposées s'orientent autour des mêmes apprentissages qu'au cycle 1. Avec une évolution au niveau des Ateliers arts et techniques incluant par exemple: Poterie, Musique, Bois, Mesures, etc.

Une collaboration étroite est menée avec les partenaires des différentes structures qui accueilleront les élèves à la sortie de l'Ecole Sgipa. L'assurance-invalidité (AI) est tenue informée régulièrement des propositions d'orientations de nos élèves vers les ateliers de production adaptée ou les centres de formation spécialisée. Certains élèves poursuivent leur scolarité au Centre de formation pré-professionnelle (CFPP), cf p.18.

fonctionnement de l'Ecole Sgipa

Encadrement

Le dispositif encadrant se compose :

- des enseignantes et enseignants spécialisés, pour les activités scolaires
- des enseignantes et enseignants de disciplines spéciales, qui animent des ateliers préprofessionnels
- des enseignantes et enseignants d'éducation physique adaptée
- des psychologues
- une personne exerçant la fonction d'infirmier scolaire
- des personnes ressources chargées du conseil en insertion professionnelle, qui assurent l'enseignement de l'information professionnelle et qui encadrent au-delà du cursus à l'Ecole Sgipa les élèves qui n'ont pas finalisé leur projet professionnel (SSE).

Soutien psychologique

Dans un environnement pédagogique-thérapeutique, le soutien psychologique offert par l'Ecole vise à soutenir les élèves dans la transition entre leur vie scolaire et leur futur professionnel, afin qu'elle puisse s'effectuer dans les meilleures conditions.

Les psychologues accompagnent l'élève dans le développement de son bien-être et de son équilibre psycho-affectif durant tout son cursus scolaire. La ou le psychologue intervient auprès de l'élève, de son admission à l'Ecole Sgipa jusqu'à sa sortie.

Chaque élève a un ou une psychologue de référence pour l'année en cours avec des rencontres régulières permettant de favoriser un lien de confiance. Soumise au secret professionnel, cette personne est une ressource pour l'élève dans le traitement de son vécu au sein de l'école et des possibles conséquences au sein de sa famille.

Les psychologues soutiennent l'élève dans sa construction identitaire durant cette période charnière qu'est le passage de l'adolescence à l'âge adulte.

En collaboration avec l'équipe enseignante, les psychologues participent à la mission globale de l'école en développant les ressources et les compétences de l'élève et en construisant son projet professionnel.

Collaboration avec la famille

L'Ecole Sgipa a pour objectif de développer un véritable partenariat avec les parents ou répondants légaux des élèves, en co-construisant avec eux et avec l'élève son projet professionnel. Cette collaboration se concrétise par :

- l'organisation de plusieurs séances d'information par année
- la participation à trois bilans au minimum par année, réunissant l'élève, les parents/répondants légaux, l'enseignant ou l'enseignante et le ou la psychologue de référence de l'élève
- la rédaction d'un projet éducatif individualisé (PEI) fixant les objectifs annuels de progression de l'élève
- la distribution semestrielle d'un livret scolaire rendant compte des progrès de l'élève dans les matières enseignées
- des échanges ponctuels, téléphoniques ou par courriels.

Projet éducatif individualisé (PEI)

En collaboration avec l'élève et ses répondants légaux et sur la base des observations des professionnels, **un projet éducatif individualisé est établi au premier trimestre de chaque année scolaire. Il relève les compétences de l'élève, dégage ses points forts et ses besoins prioritaires.** En lien avec les besoins prioritaires, des objectifs généraux (long terme) et spécifiques (année scolaire) sont posés. Les moyens mis en place pour les atteindre s'appuient sur le plan d'étude de l'école et les compétences de l'élève. La présentation du bilan de l'évolution de l'élève en regard des objectifs du PEI est réalisée lors du dernier entretien de famille de l'année scolaire.

Le PEI est transmis au service de pédagogie spécialisée (SPS) à la fin de l'année scolaire. Sur cette base, le SPS décide de la poursuite de l'octroi et du financement des prestations de pédagogie spécialisée.

Livret scolaire

Le livret scolaire rend compte de l'appréciation des attitudes comportementales et préprofessionnelles, des compétences scolaires et des savoirs-faires spécifiques observés dans les ateliers.

Les stages et leurs durées respectives sont répertoriés dans le livret scolaire.

activités en détails

Français

L'objectif en français est de permettre à chaque élève, à partir de son niveau initial, de progresser et de développer les compétences nécessaires à la réalisation de son projet professionnel.

Objectifs d'apprentissage:

- développer et consolider les compétences en lecture
- s'exprimer à l'oral et à l'écrit dans un vocabulaire adéquat
- comprendre et savoir restituer le sens général d'un texte
- progresser dans la maîtrise des règles linguistiques (grammaire, orthographe, conjugaison) et parvenir à les appliquer pour exprimer ses idées de manière compréhensible

Mathématiques

L'objectif en mathématiques est de permettre à chaque élève de poursuivre sa progression à partir de son niveau initial et de transposer les savoirs acquis dans la vie quotidienne, puis dans le contexte professionnel.

Objectifs d'apprentissage:

- progresser dans la numération
- consolider les opérations de base et apprendre à procéder par étape.
- maîtriser l'utilisation des instruments mathématiques
- développer des stratégies relatives à la résolution de problèmes

Sciences de la nature

L'objectif en sciences de la nature est de nourrir les connaissances générales de chaque élève, en lui fournissant des instruments intellectuels d'appréhension et de compréhension du réel.

Objectifs d'apprentissage:

- susciter la curiosité et développer les connaissances générales
- initier à la démarche scientifique
- découvrir l'expérimentation scientifique
- apprendre à formuler des hypothèses

Education numérique

L'objectif en éducation numérique est d'initier les élèves à la complexité du monde. Par la recherche et le traitement d'informations variées et plurielles, elle favorise la construction d'argumentations et le débat.

Objectifs d'apprentissage:

- utiliser de façon autonome et pertinente les outils d'information et de communication
- apprendre à utiliser un ordinateur et ses périphériques, comme instrument de jeu, de découverte, de création et d'apprentissage
- apprendre à utiliser les outils informatiques et bureautiques
- utiliser Internet comme source d'information et moyen de communication
- acquérir un regard sélectif et critique face aux informations issues de différentes sources (Internet, réseaux sociaux, journaux, etc.)

activités en détails

Ateliers arts et techniques

L'objectif des différents ateliers arts et technique est de préparer les élèves à leur avenir professionnel en développant leurs aptitudes préprofessionnelles dans un environnement proche du monde du travail. Ils permettent de développer leur autonomie et la prise d'initiative tout en renforçant leur confiance en soi.

Objectifs d'apprentissage:

- développer la motricité fine et globale
- apprendre à utiliser des outils, des ustensiles, des instruments ou des machines
- respecter les règles de sécurité et d'hygiène
- acquérir le vocabulaire spécifique aux activités
- développer des compétences techniques et artistiques et encourager la créativité
- identifier et réaliser un projet en plusieurs étapes : conception, planification, élaboration, évaluation
- représenter une idée, un imaginaire et exprimer ses émotions en s'appuyant sur les différents langages artistiques

Information professionnelle

L'objectif de l'information professionnelle est de permettre aux élèves de découvrir le monde professionnel, de se renseigner et se documenter sur les métiers possibles à la sortie de l'Ecole Sgipa, de choisir progressivement une orientation possible et d'être informés des compétences à développer.

Objectifs d'apprentissage:

- identifier ses centres d'intérêts, aptitudes et compétences
- identifier les exigences propres à un métier ou à un emploi
- initier la construction d'un projet professionnel réalisable
- se préparer à présenter son projet et soi-même

Education physique adaptée

L'objectif en éducation physique adaptée est de permettre aux élèves de développer et renforcer leur condition physique et leur coordination, ainsi que de construire une image positive de soi. Elle contribue à développer des compétences transversales et générales, pour mieux accompagner l'élève dans son projet global, en travaillant d'une part les aspects physiques mais également les aspects émotionnels, relationnels et sociaux. Le corps, la motricité, l'action et l'engagement sont au cœur des apprentissages.

Objectifs d'apprentissage:

- savoir utiliser son corps pour exercer les habiletés motrices propres à chaque activité
- découvrir et améliorer ses capacités physiques
- maîtriser ses émotions
- être capable de collaborer et de s'investir dans un groupe
- être capable de s'engager et de se dépasser tout en respectant ses limites

Stages pratiques

L'objectif des stages pratiques est de permettre aux élèves de découvrir la réalité du monde professionnel, de tester leurs aptitudes dans un métier choisi et de finaliser leur orientation à l'issue de leur cursus scolaire.

Objectifs d'apprentissage:

- obtenir un aperçu de différents milieux professionnels
- confronter ses représentations du monde professionnel à une expérience pratique
- transposer ses acquisitions scolaires en milieu professionnel
- développer des habiletés professionnelles (savoir-faire)
- développer des qualités personnelles (savoir-être)

compétences transversales

L'action pédagogique de l'Ecole Sgipa vise également à développer chez chaque élève, tant sur le plan professionnel que sur le plan personnel, des compétences individuelles à même de favoriser leur autonomie et leur autodétermination. Le développement de ces compétences transversales sous-tend toutes les activités proposées à l'Ecole Sgipa.

En référence au Plan d'Etude Romand (PER) 5 compétences transversales sont travaillées en priorité:

1. Collaboration

Collaborer avec les autres dans le but d'atteindre des objectifs communs.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE	INDICATEURS
Se connaître soi-même, s'affirmer	Reconnaître ses valeurs et ses buts. Identifier ses perceptions, ses sentiments et ses intentions. Prendre position. Assumer et défendre ses positions de manières adéquates.
Prendre l'autre en compte	Ecouter le point de vue des autres. Accueillir l'autre avec ses caractéristiques et ses différences. Communiquer son point de vue. Être capable de faire des compromis.
Action dans le groupe	Adapter son comportement. Communiquer son point de vue. Obtenir et transmettre les informations pertinentes.
Coopérer dans un groupe	Adopter une attitude positive et encourageante. Intervenir respectueusement. Se consulter mutuellement.

2. Communication

Transmettre et échanger des informations dans un but précis.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE	INDICATEURS
Gérer son comportement	Maîtriser ses émotions. Contrôler sa gestuelle. Appuyer ses propos avec le non verbal.
Rendre l'information accessible à ses interlocuteurs	S'adapter au contexte. S'adapter aux capacités de compréhension des interlocuteurs. Avoir un discours précis et cohérent.
S'affirmer	Prendre position, donner son avis. Défendre sa position en exprimant des éléments convaincants. Insister sur les avantages de sa position.
Négocier	Se confronter à l'opinion d'autrui. Traiter les situations difficiles avec tact et diplomatie. Envisager les choses du point de vue de l'autre.

3. Organisation

Structurer des activités en fonction d'un résultat à atteindre et dans un temps déterminé.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE	INDICATEURS
Comprendre l'activité	Prendre connaissance de toutes les données utiles. Préparer le matériel nécessaire. Connaître les objectifs fixés. Respecter les obligations, les impératifs.
Planifier l'activité	Déterminer l'ordre des étapes à réaliser. Identifier les éléments importants à prendre en considération. Prévoir les conséquences possibles de ses choix. Etablir une stratégie. Gérer les imprévus.

compétences transversales

4. Pensée créatrice

Développer l'inventivité et la fantaisie, ainsi que l'imagination et la flexibilité dans la manière d'aborder toute situation.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE	INDICATEURS
Développer sa capacité à exprimer son imagination, sa fantaisie et son inventivité	Exprimer ses idées. Oser innover . Oser surprendre. Varier ses sources d'inspiration.
Renforcer sa connaissance et son estime de soi dans sa capacité à produire	Pouvoir proposer des solutions face à différentes situations. Se montrer flexible.
Développer sa capacité à s'adapter	Prendre position, donner son avis . Défendre sa position en exprimant des éléments convaincants. Insister sur les avantages de sa position.
Développer sa prise d'initiative	Mettre en œuvre ses idées. S'engager dans de nouvelles idées, de nouvelles voies et les exploiter.

5. Stratégies d'apprentissage

Améliorer les démarches d'apprentissage en appliquant des méthodes de travail adéquates afin d'atteindre un objectif donné.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE	INDICATEURS
Réaliser une tâche de façon autonome	Savoir observer, explorer. Analyser. Définir des étapes de travail. Choisir les moyens les plus adéquats pour réaliser la tâche. Evaluer le résultat.
Prendre des initiatives	Anticiper. Planifier. Transférer les méthodes dans d'autres situations.
Prendre des décisions	Faire des choix adaptés à la tâche ou à la situation.
Utiliser sa créativité	Gérer les imprévus. S'adapter. Proposer des idées innovantes.
Savoir adopter un regard critique sur sa propre performance	Examiner la pertinence de ses choix. Savoir expliciter sa démarche et justifier ses choix / savoir argumenter. Réajuster les moyens en fonction du résultat si nécessaire. S'auto-évaluer.

orientation à la sortie de l'Ecole Sgipa

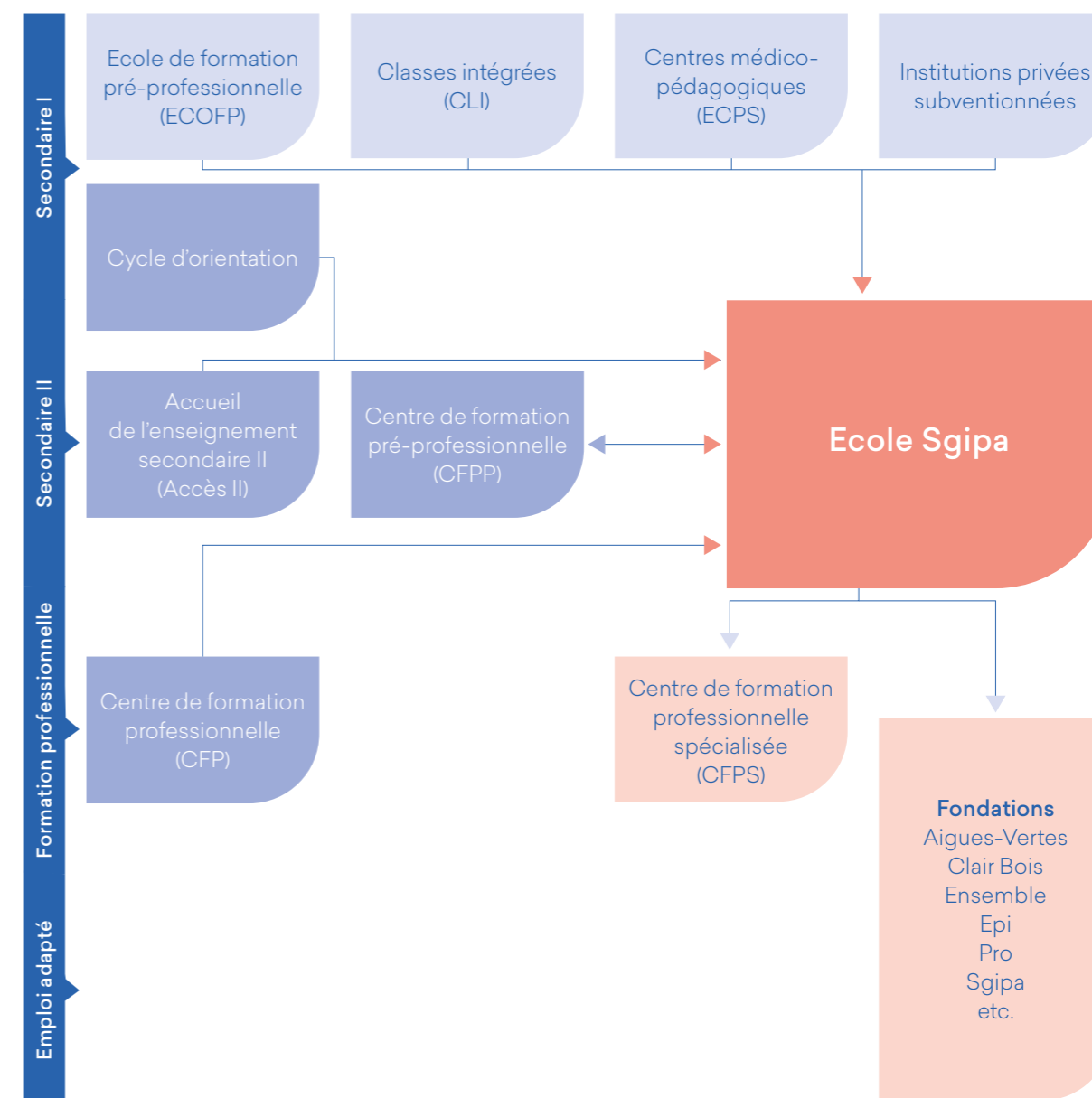
L'Ecole Sgipa accompagne chaque élève jusqu'à son orientation dans le monde professionnel. Généralement, la sortie s'effectue à la fin du cycle 2.

La majorité des élèves sont orientés soit vers des ateliers de production adaptée, soit vers des centres de formation financés par l'assurance invalidité (AI) (cf p.5).

Ces différentes structures accompagnent les élèves vers l'obtention d'une attestation pratique FPra (Insos) ou d'une attestation de formation professionnelle (AFP). Enfin, certains élèves accèdent à des structures de l'enseignement ordinaire du secondaire II, en général le CFPP.

L'Ecole Sgipa conseille et soutient les orientations des élèves en collaboration avec l'Office cantonal des assurances sociales (OCAS). Cependant, la décision de leur attribuer soit une rente d'invalidité, soit des mesures professionnelles reste du ressort de l'OCAS.

Parcours scolaire et perspectives





Avec le soutien de



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENÈVE

POST TENERIAS LUX



Ecole Sgipa

Chemin J.-F. Dupuy 20

1231 Conches

+41 22 839 69 30

ecole@sgipa.ch

www.sgipa.ch